

# LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT MOBILISABLES PAR LES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DU MOUVEMENT GILETS JAUNES

## Les mesures d'accompagnement mobilisables par les professionnels dans le cadre du mouvement Gilets Jaunes

Comme nous l'indiquions [le 5 décembre dernier](#), le ministre de l'économie annonçait six mesures immédiates pour répondre aux demandes des organisations professionnelles. [Ces mesures ont été détaillées et affinées](#).

Dans le cas où une entreprise connaît une baisse de chiffre d'affaires, une interruption d'activité ou doit procéder à des remises en état à la suite de dégradations, en raison du mouvement des « gilets jaunes » et des manifestations organisées depuis le 17 novembre, les mesures présentées dans le document téléchargeable en fin d'article, annoncées par le ministre de l'économie et des finances le 26 novembre dernier, en lien avec les autres ministères concernés, peuvent être mises en œuvre.

Dans chaque région, un correspondant dédié est prêt, dans chaque DIRECCTE, à accompagner les entreprises pour l'ensemble des difficultés qu'elles rencontrent.

**Consultez le détail des mesures et les coordonnées des référents Direccte en cliquant sur PDF ci-dessous**

[Fichier PDF](#)